



**LIGUE DU GRAND EST DE
FOOTBALL**

Au service du football

COLLABORATION OFFICIELS / PRESSE

Saison 2026/2027

ACCREDITATIONS MEDIAS

Couverture photo et vidéo des rencontres : Afin de répondre aux demandes des clubs souhaitant assurer la couverture photo et vidéo de leurs équipes tout au long de la saison 2026/2027, la Ligue Grand Est de Football (LGEF) rappelle les modalités applicables aux accréditations médias et aux conditions d'accès aux abords du terrain, dans le respect des règlements en vigueur

ACCES

1. Photographes professionnels PQR ou LGEF

Les photographes de la Presse Quotidienne Régionale (P.Q.R.) ainsi que les reporters photographes désignés par la LGEF portent la chasuble officielle LGEF fournie par l'instance. Avant le coup d'envoi, ils doivent se présenter au club recevant afin de signaler leur présence.

2. Photographes et vidéastes des clubs

Les photographes et les vidéastes missionnés par les clubs, les Community managers, n'ont pas vocation à porter la chasuble officielle de la LGEF.

En revanche, afin de pouvoir accéder aux zones qui leur sont affectées au plus près de l'aire de jeu, ils doivent obligatoirement porter une chasuble fournie par le club recevant, clairement différente de celles portées par les joueurs, les officiels ou les ramasseurs de balles.

Avant chaque rencontre, ils sont ***donc*** tenus de :

- ***Signaler leur présence en se présentant impérativement*** au responsable du club recevant ainsi qu'au délégué de la rencontre ;
- Présenter une pièce d'identité, ***précision faite, qu'aucune licence n'est exigée pour exercer cette mission.***

LES PHOTOGRAPHES ET VIDEASTES

Il est rappelé que toutes les photographies prises, des joueurs et du public ainsi que l'utilisation qui en est faite doivent respecter les règles civiles et pénales relatives notamment au respect du droit à l'image des personnes et à la vie privée. En conséquence, les médias qui prennent des clichés à l'intérieur des enceintes sportives et les utilisent ensuite le font sous leur entière et seule responsabilité, tant civile que pénale.

POSITIONS

Des positions sont réservées aux photographes, officiels LGEF et Presse Régionale, ainsi qu'aux vidéastes des deux clubs, afin de leur permettre d'exercer leur activité et ce dans un cadre bien déterminé, précision faite, qu'ils ne sont autorisés à pénétrer sur l'aire de jeu, avant, pendant et après la rencontre sauf cas particuliers, voir ci-dessous*.

*Demande à formuler auprès du délégué de la rencontre ou en son absence auprès de l'arbitre pour réaliser :

- Des clichés des équipes juste avant le coup d'envoi.
- Des clichés à l'occasion d'un coup d'envoi fictif.

Les caméras sur mats sont positionnées derrière la main courante, en veillant à la sécurité des acteurs et spectateurs.

L'utilisation des drones, nécessitant une autorisation préfectorale, est strictement interdite au-dessus des acteurs et spectateurs.

A l'entrée des joueurs :

- S'ils n'ont pas déjà rejoint leurs positions, ils doivent rester derrière la ligne de touche.

Au coup d'envoi :

- Position derrière les buts,
- Position sur les côtés :
 - o Distance minimum de 3m de l'aire de jeu
 - o Aucune gêne pour le public, les arbitres assistants, les caméras TV, les panneaux publicitaires
 - o Présence limitée à une distance de 16,5m (ou arc de cercle) à partir du poteau de corner

Pendant la rencontre : le changement de place doit respecter les règles suivantes

- Ne pas s'asseoir sur le banc des officiels
- Ne pas stationner entre les bancs de touche des équipes
- Ne pas passer devant les bancs de touche
- Se tenir derrière les panneaux publicitaires quand la configuration du terrain le permet
- Ne pas gêner les caméras le cas échéant
- Agir discrètement et rapidement

Hors rencontre

- Les photographes et vidéastes ne peuvent entrer dans l'espace des vestiaires, joueurs et officiels, que sur autorisation des intéressés.

LES JOURNALISTES

- Peuvent solliciter la communication de la feuille de match selon les dispositions techniques du club, par photocopie ou photographie de la tablette.
- Sauf positionnement spécifique en tribune ils doivent se tenir derrière la main courante, sans accès possible au terrain et donc sans possibilité de s'asseoir sur le banc des officiels.
- Les interviews d'avant ou d'après match ne sont possibles qu'à la seule discrétion des personnes sollicitées.

RESPECT DES REGLES

L'ensemble des photographes et vidéastes accrédités est tenu de respecter les consignes de sécurité, les zones autorisées ainsi que les directives des officiels de la rencontre.

Tout comportement répréhensible ou non conforme ***pourra faire l'objet sur injonction des officiels, arbitre et délégué,***

- ***Du retrait immédiat des zones affectées à l'exercice de son activité***
- ***Et l'objet d'un rapport établi par l'arbitre ou le délégué de la rencontre.***

CONTACT

Pour toute question relative aux accréditations médias ou à la couverture photo et vidéo des rencontres, les clubs peuvent contacter le service Communication de la Ligue Grand Est de Football à l'adresse suivante :

communication@lgef.fff.fr

MAJ août 2026.